Vallet (44) : la régularisation de terrains squattés par des gens du voyage indigne les élus et les habitants

09/05/2025 à 8h02

Vent de fronde chez les maires ruraux. Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage irrite des élus de la communauté de communes de Sèvre et Loire, à l'est de Nantes (Loire-Atlantique). En cours de finalisation par les services de l'État, la dernière édition du document préconise en effet la création de 12 nouveaux terrains d'accueil sur le terrain de cette collectivité du vignoble nantais. L'injonction passe mal sur place, où 57 terrains sont illicitement occupés par la communauté des gens du voyage, en dehors des aires d'accueil et de moyens passages déjà aménagés. Régulariser *«ferait la démonstration qu'il n'y a pas d'État de droit* », a fait savoir l'assemblée communautaire de Sèvre et Loire

Maire de Vallet, la plus grande commune de Sèvre et Loire, Jérôme Marchais s'indigne en particulier du traitement de faveur dont bénéficient ces installations sauvages. Sur les 39 camps de gens du voyage implantés sur la commune, à une quinzaine de kilomètres de l'agglomération nantaise, 21 sont des installations illicites. Cinq procédures administratives sont en cours pour tenter de déloger les derniers venus. «*L'État nous demande de passer l'éponge et de ne pas respecter la loi zéro artificialisation nette , en entérinant la transformation des terrains agricoles occupés en zones bétonnées.* ***Or les autres habitants de la commune ne bénéficient pas d'un pareil passe-droit***», témoigne au Figaro

cet édile agacé par l’application à géométrie variable du droit et des règles d’urbanisme. […]

Le Figaro